République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640
Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14
site Web www.stromain.fr Mail : secretariat@stromainlamotte.fr ou le-ptit-curieux@laposte.net

LE p'tit curieux

N°52



9ème Romanaise des St-Romain de France sous le signe du blé et de la vigne

Sommaire

4 **INFORMATIONS DE LA MAIRIE**
- *Informations des adjoints*
- *Budgets*
- *Cérémonies commémoratives*
- *Fibre optique*
- *Déclaration annuelle des ruches*
- *Alerte de Roannaise de l'Eau*
- *Mutuelle Santé Mut*
- *Prévention de la maladie de Lyme*
- *Conciliateur de justice*
- *Atelier mémoire*

27 **MONDE ASSOCIATIF**
- *Informations des associations*

36 **PAGE CULTURELLE**
- *Les nouveaux livres*
- *Sondage*

38 **LOISIRS**
- *La 9ème Romanaise*

45

42 **ST-ROMANAIS A L'HONNEUR**
- *M. COPPERE*

43 **PAGE HISTOIRE**

44 **PAGE JEUX**



" L'edito "



Jacques DUPIERRIS

Au nom de la restriction budgétaire et du développement numérique, des services de proximité risquent encore de disparaître et nous le regrettons. Si nous ne nous mobilisons pas, la trésorerie de Renaison sera fermée au 1 janvier 2019. Pourtant, ce centre gère une population en constante augmentation. La supervision des budgets de vingt sept communes, de deux syndicats et d'un établissement médico-social, sera transférée à Roanne, éloignant un peu plus la population et les municipalités des services de l'Etat. Le plus regrettable, c'est le sentiment d'abandon des populations rurales qui ressort de ces réformes successives. La proximité et la disponibilité des personnes dans l'aide aux contribuables ainsi que le contrôle et le suivi de nos comptes communaux nous sont indispensables.

Dans ce numéro, vous trouverez les grands axes de notre budget. Même si la baisse des dotations de l'Etat est, pour cette année, moins importante que les années précédentes, ce budget reste le plus contraint possible en fonctionnement afin de préserver l'investissement indispensable à l'évolution de notre village. La lagune maintenant opérationnelle n'est plus un frein au développement et aux constructions sur notre commune et notre quota d'habitations, fixé par le Schéma de Cohérence Territorial jusqu'en 2030, reste conséquent.

L'espace sportif, créé au centre du village, vient compléter les structures indispensables aux différentes associations qui amènent de la vie et de l'animation. Nous allons profiter des vacances d'été pour améliorer les conditions d'utilisation de la salle ERA tout en cherchant à minimiser les coûts de fonctionnement. Ainsi le système de chauffage sera raccordé au réseau de chaleur et l'éclairage, également vieillissant, sera remplacé par des LEDs. Il répondra aux normes imposées par les fédérations et diminuera de 36% notre consommation électrique.

Mais la vie d'un village, c'est aussi l'engagement de sa population autour d'un projet. L'organisation du rassemblement des Saint-Romain de France a été un formidable tremplin pour la mobilisation des bénévoles. Chacun a pu s'investir dans la commission de son choix et contribuer à la réussite de cette fête. Votre investissement, apprécié et valorisant, dynamise le vivre ensemble. Merci à tous les bénévoles car leur engagement a permis de faire connaître notre commune au-delà de notre territoire. Peut-être que les contacts ont aussi permis de vous enrichir humainement en nouant de nouvelles amitiés.

Bonnes vacances d'été.

Gilbert Varrenne
Maire

1ère adjointe : Chantal Paire
Permanence : tous les jours sauf le mercredi

Bâtiments - Patrimoine - Achats matériels bâtiments - Cimetière

BATIMENTS

Notre salle municipale a été le centre de tous les travaux réalisés au cours de ces derniers mois.

L'objectif était de réaliser l'accessibilité de la salle tant extérieure qu'intérieure.



Dans un premier temps, des travaux de maçonnerie ont été entrepris pour la création d'une rampe PMR. Après piquage des escaliers côté cuisine, la rampe béton a été coulée en partant de l'extrémité du bâtiment afin de respecter le pourcentage d'inclinaison.





L'entreprise de maçonnerie a ensuite procédé à l'extension de la salle municipale par la construction d'un bâtiment connexe côté rue.

Nos agents et l'équipe de la commission bâtiment ont ensuite pris en charge tout l'aménagement intérieur. A commencer par la pose de panneaux de placoplâtre isolants sur les murs extérieurs et le plafond, puis la pose de cloisons intérieures pour la création de notre WC handicapé. Dès la fin de ces travaux, l'entreprise de plomberie sanitaire est intervenue pour procéder à la pose d'un WC surélevé avec lavabo adapté. Pour compléter cette installation, le local a été équipé d'urinoirs.



Didier REGIMBAL s'est occupé avec brio de la pose du carrelage au sol puis des faïences sur les murs et, avec l'aide de Daniel MOUSSERIN de la peinture des murs. De son côté, Patrick BESACIER a réalisé les portants.



Lors de la construction de ce bâtiment, nous avons prévu un renfoncement à aménager pour l'entrepôt de nos poubelles. Trop souvent en effet, nos containeurs recevaient des déchets non conformes, à charge pour nos agents de les trier afin qu'ils soient acceptés pour le ramassage des ordures ménagères. Des portes ont donc été conçues et posées pour la fermeture de ce local par Alain BLETTERIE et Daniel MOUSSERIN.

Informations de la mairie



Aujourd'hui, après la pose de rideaux sur les fenêtres non pourvues de volet roulant, le rangement des tables et chaises à l'intérieur du local créé, notre salle municipale a été rendue plus accueillante et appréciée.



Enfin, nos agents ont procédé à la réfection de la cour en étendant 83 tonnes de graviers 0/31.5 et 20 tonnes de 0/20 pour assainir le sol et créer une pente d'évacuation des eaux de pluie. Ils ont dans le même temps aménagé des nouvelles places de parking.

Et pour faciliter la circulation autour de ce bâtiment, un sens giratoire a été mis en place tout en sécurisant la sortie sur la route départementale.



Le jeudi 21 juin, les membres de la commission bâtiment, les référents "visite du clocher" aidés d'autres bénévoles ont procédé à un nettoyage général et approfondi du clocher de notre église.
Une équipe s'est occupée du chemin de ronde en grattant la mousse et nettoyant les fientes des pigeons. Une autre équipe a pris en charge le décapage des escaliers, la dernière avait pour mission la mise au propre des plateformes y compris le récurage du plancher au-dessous des cloches.

CHARPENTE · COUVERTURE · ZINGUERIE
MAISON BOIS · AMENAGEMENT DE COMBLES
SARL BARRET
sarl.barret-charpente@akeonet.com
04.77.64.40.98
391 Rte Des Vignes
42370 ST HAON LE VIEUX

Un grand merci à tous

MATTANA
MAÇONNERIE

PUVILLAND Frédéric
s.a.r.l
CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION
ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES
DEMOUSSAGES TOITURES
42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84
42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL :09 64 03 08 33/ FAX :04 77 60 32 78

2ème adjoint : François Lasseigne
Permanence : tous les matins sur rendez-vous

Urbanisme - PLU - Accessibilité - Service aux habitants

URBANISME PLU ACCESSIBILITE



Dans la brève de mars 2018, nous vous avons informés de la prochaine mise en place du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Cet outil vous permettra de saisir l'administration par voie électronique pour toute demande de permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme…

Un comité technique composé de 7 communes, dont Saint-Romain-la-Motte, a été constitué et, depuis mars 2018, s'est réuni une fois par mois pour travailler sur ce projet.

Une période test, à laquelle notre commune participe, a démarré le 9 avril dernier. La version définitive sera opérationnelle, pour les 7 communes, courant juillet.

Pour les administrés, le service sera effectivement mis en place le 7 novembre 2018.

Le dépôt sous format papier en mairie restera toutefois toujours possible.

Votre service Urbanisme de la Mairie reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

La nouvelle lagune est opérationnelle et la commune peut, à nouveau, délivrer des permis de construire. Nous invitons les propriétaires des terrains constructibles proches du centre bourg à prendre contact avec la Mairie car nous avons des demandes sur St-Romain-la-Motte. Nous attirons votre attention que ces terrrains peuvent, dans un proche avenir, devenir non constructibles.

HED Hygiène Entretien Diffusion
PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE
Alexandre Billet / Laurent Tremeaud
Vente aux Particuliers et Professionnels
groupe PH
62, route de Roanne
42720 POUILLY S/ CHARLIEU
Tél. 04 77 60 75 32
Tél. 04 77 60 88 53
hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr



3ème adjointe : Yvette Brun
Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

Scolaire - Périscolaire - Culture - Organisation des fêtes et cérémonies - Gestion des salles

COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

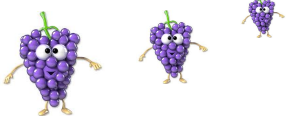
Vie scolaire

Proposé par la Fédération Française de Cardiologie, les enfants de l'école ont participé au « Parcours du Cœur » le vendredi 4 mai. Les élèves ont été répartis en 10 groupes matérialisés chacun par un tee-shirt de même couleur.
Chaque groupe s'est déplacé vers les 10 ateliers proposés, répartis dans l'école, la salle ERA et sur les terrains extérieurs.

- Atelier premier secours : Composer le 15 et décrire la situation et le lieu
- Vidéo sur le cœur : Le fonctionnement du cœur et le vocabulaire associé
- Paniers de basket : Marquer le plus de paniers possible dans un temps déterminé
- Jeu des déménageurs : Apporter et empiler des boîtes sans les faire tomber
- Expressions avec le cœur : Expliquer et mimer les expressions contenant le mot cœur
- Décoration d'un cœur : Ecrire son prénom, colorier et découper
- Elaboration de menus équilibrés : Classer les mets par catégories et composer un menu



- Parcours de gymnastique : Effectuer un parcours avec poutre, roulades avant, arrière, sautillés
- Le sommeil : Comprendre les phases du sommeil et l'utilité du sommeil
- Salade de fruits : Préparer une salade avec des fruits variés



Pour terminer, tous les groupes se sont retrouvés à l'extérieur pour un cross collectif par équipe de 2 avec passage de témoins et comptabilisation de la distance parcourue soit 65 kms !

Une matinée enrichissante et haletante pour les enfants et pour tous les adultes encadrants : enseignants, parents, grands-parents, intervenants, élus. Et la récompense dans l'après-midi par la dégustation de la salade de fruits.



Comme chaque année, les élèves de l'école ont participé à la démarche nationale intitulée « la grande lessive » . Cette opération consiste à réaliser des dessins sur un thème défini et à les étendre sur des fils.

Ce 29 mars, le vent était de la partie pour sécher les œuvres de nos artistes en herbe.











CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS





Le 21 janvier, le Conseil Municipal d'Enfants s'est réuni pour programmer et organiser les manifestations 2018.

La première a eu lieu le 7 avril et a porté sur le nettoyage des fossés. Des parents et des élus s'étaient joints aux jeunes pour cette fructueuse matinée.









Félicitations au Conseil Municipal d'Enfants d'avoir inscrit cette opération à son calendrier. Ce qui prouve que les jeunes s'impliquent dans la préservation de l'environnement.

Le 11 avril dernier, les élus du Conseil Municipal d'Enfants sont partis avec leurs homologues de Renaison pour une journée de découvertes à Saint-Etienne. Concocté et organisé par le responsable jeunes de Renaison, un programme dense attendait nos petits élus.



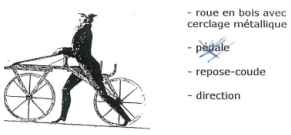
Partis en car dès 8 heures le matin, la première visite fut celle du Musée d'Art et d'Industrie, Place Louis Comte. Ce musée s'organise autour de 3 pôles : armes, cycles et rubans.

Nos jeunes étaient attendus pour une visite guidée et ludique autour du cycle. Répartis en 2 groupes, l'animateur dédié leur a fait découvrir les différentes étapes et processus pour arriver au vélo tel que nous le connaissons aujourd'hui. De la draisienne, en passant par le vélocipède, la lévocyclette, l'invention du frein, du système bichaîne, du dérailleur, rien n'a échappé aux jeunes grâce au questionnaire : trouver l'intrus sur chaque photo présentée.

Ils ont pu ensuite visiter à leur guise les pôles cycles et rubans.

Le pique-nique dans une salle prêtée par le musée fut le bienvenu pour tous.

La draisienne 1818



Le système rétrodirect 1903



Le but principal de la journée était la visite de l'hôtel du département. Jean BARTHOLIN, conseiller départemental, a accueilli les participants dans la salle de l'Assemblée du Conseil Départemental.



Les enfants ont été fort impressionnés de s'asseoir à la place nominative des conseillers départementaux. M. NIVET, assistant du président, a ainsi expliqué le lieu, le rôle et les pouvoirs de l'Assemblée comportant 42 élus pour le département de la Loire soit 2 élus par canton en binômes. Des questions ont été posées, puis M. NIVET a conduit les enfants dans la salle des fêtes grandiose par sa taille et par son histoire. Une pochette cadeau souvenir a clôturé cette visite.

Enfin, direction le Planétarium de St-Etienne, pour assister à une projection sur l'histoire de l'aviation : des dessins de Léonard de Vinci jusqu'à l'aviation moderne. L'intervention d'un animateur a permis la découverte de l'espace, les planètes, le système solaire, les étoiles …… Les lunettes 3D ont assuré nombre de frissons !

A 19 heures, après cette journée bien remplie, il était temps de rejoindre le car pour un retour à Renaison et St-Romain.

ALERTE **Le Conseil Municipal d'Enfants alerte sur les risques de brûlures pouvant être occasionnées par la BERCE du CAUCASE.**



Cette plante herbacée, originaire des montagnes de l'ouest du Caucase (Géorgie, Russie) s'est largement étendue en Europe et en Amérique du Nord, notamment au Québec.
Elle est considérée en Europe comme une espèce invasive.



Elle mesure 2 à 4 mètres de hauteur. Ses feuilles bien découpées mesurent souvent plus d'1 m et jusqu'à 1,5 m de largeur.
La tige principale est plus ou moins cannelée, vert clair, teintée de nombreuses taches pourpres, et hérissée de poils clairs lorsqu'elle est jeune. Elle est creuse à l'intérieur. Son diamètre extérieur est de 3 à 8 centimètres (jusqu'à 10 cm).

Cette tige porte une inflorescence constituée par une ombelle principale au centre qui est entourée par un nombre variable d'ombelles satellites moins grandes, généralement positionnées plus hautes que l'ombelle principale lorsqu'elles sont à maturité.
L'inflorescence entière peut atteindre une largeur d'1,5 m. Il peut y avoir une ou deux inflorescences supplémentaires moins importantes sur des branches auxiliaires.

Elle est phototoxique : la réaction se déclenche seulement lorsque la peau imprégnée est exposée à la lumière, notamment aux rayonnements solaires. Elle provoque des inflammations et des brûlures de la peau pouvant aller jusqu'au second degré. Les cloques provoquées peuvent atteindre la taille d'une pomme de terre. Les séquelles de la phototoxicité de la sève n'apparaissent qu'après plusieurs heures et peuvent dans certains cas laisser des traces qui persistent des années.
Un simple contact avec la plante intacte n'est pas dommageable. C'est l'imprégnation de la peau par la sève claire et aqueuse, abondante dans les fruits, les feuilles ou les tiges, survenant dès lors que la plante est blessée, coupée ou froissée, qu'il faut éviter.

4ème adjoint : Bernard Bessey
Permanence : les lundi et jeudi sur rendez-vous

Voirie - Réseaux secs - Eclairage public - Achat matériels engins - Sécurisation - Signalétique - Association - Jeunesse et sports - Suivi planning des agents

VOIRIE



VOIRIE, ROUTES ET CHEMINS

Chemin de Fultière - Chemin de la croix rempart

Fin 2017, le chemin de la Croix Rempart a été remis en état, de la voie ferrée au carrefour du chemin de Fultière. Les travaux ont porté sur le curage, l'application de bicouche et d'enrobé à chaud. Cette solution a permis une dépense moindre par rapport à la pose d'un revêtement en enrobé. Le carrefour du chemin de la Croix Rempart avec le chemin Rabotte a été agrandi afin de créer une aire de retournement pour les camions poubelles. A cette occasion, des busages ont été réalisés.

Le chemin de la Croix Rempart a été refait du carrefour avec le chemin de Fultière jusqu'à celui de la route de la croix Rempart. Bien que non prévu initialement sur 2018, le chemin de Fultière a été refait en raison des dégradations réalisées lors du raccordement de la lagune de Fultière (filtre à sable) à celle du village et grâce à la prise en charge des frais occasionnés par Roannaise de l'Eau à hauteur de 60%. Le reste à charge s'est élevé à 25 000 euros pour la commune soit 40% du coût total.



Route de Riorges et pont de la Raillère : la remise en état de la route de Riorges, du chemin des Châtards à la départementale, ainsi que la consolidation du pont qui devaient être réalisées en 2018 ont été reportées en 2019.

DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE

Des tonnes d'enrobé à froid sont appliqués sur les routes communales par nos agents, principalement sur la route de Riorges dont les accotements sont en très mauvais état, voire dangereux. La commune espérait que les frais engendrés soient pris en charge par Roannais agglomération mais ce n'est pas le cas puisque cette dernière n'a pas pris la compétence voirie. Le coût à la tonne est de 103€ plus la location d'un rouleau indispensable pour espérer faire un travail correct permettant une bonne résistance aux passages des nombreux véhicules.

Les chemins non goudronnés sont traités régulièrement avec du rabotage, de couleur souvent différente à celle des chemins, mais surtout pour un coût moyen de 8€ au lieu de 15€ la tonne et d'une bonne efficacité.

Les tontes des diverses pelouses ont repris ainsi que le fauchage des bordures des 82 km de nos chemins et routes. Nous avions envisagé de sous-traiter ce travail qui monopolise un agent ainsi que le tracteur pendant plus d'un mois, mais le coût nous a fait abandonner cette solution.

Le nettoyage du cimetière a été traité au désherbant, seul lieu autorisé depuis notre adhésion à la charte zéro pesticide.

Pendant l'hiver de nombreux curages de fossés, des saignées, des dérasements ont été effectués pour permettre l'écoulement des eaux pluviales et ainsi préserver nos chemins. Quelques panneaux routiers ont été remplacés.

Les agents, grâce à leur polyvalence, interviennent également dans tous les bâtiments communaux et régulièrement au groupe scolaire pour entretenir ou réparer les diverses installations.

TERRAIN DE SPORT

L'entreprise Chavany a décapé 40 cm de terre végétale sur l'emplacement du futur terrain de sport. Une partie a été stockée à proximité pour réutilisation, 1 100 m3 ont été transportés au pont de Places et 7 000 m3, essentiellement de l'argile, ont été évacués par le va et vient de tracteurs, chaque engin portant environ 20 tonnes de "bonne glaise de chez nous".

L'entreprise Lantana va, quant à elle, quadriller le terrain afin de mettre en place des drains puis ramener de la terre végétale avec un apport de sable pour la pose de tuyaux aux fins d'installation du système d'arrosage. Une cuve d'une contenance de 60 m3 a été installée à proximité de la source qui fournit environ 60 m3 par 24 h. L'ensemencement du terrain pourra ensuite être effectué sur la fin d'année. Tous ces travaux sont dirigés et contrôlés chaque semaine par le maitre d'œuvre, M. PERRIN du bureau d'études Réalités.



STATION D'EPURATION

Les travaux sont terminés et le réseau de Fultière, raccordé avec la station du bourg, fonctionne depuis fin avril. Les différents matériels de l'ancienne lagune ont été enlevés, la station du bourg fonctionne également. Les aménagements extérieurs sont en cours, le gazon ainsi que les allées en cailloux 31/5 sont terminés.



Tous ces travaux ont nécessité l'intervention de nombreuses entreprises, la principale étant la société LESCHEL ET MILLET (LMTP).

Ces travaux sont contrôlés par le maitre d'ouvrage, la Roannaise de l'Eau commanditée par Roannais agglomération et la maitrise d'œuvre ingénierie est assurée par la SARL – VDI.

DEMARCHE CITOYENNE





Comme chaque année, la commune organise un nettoyage des fossés, tardivement en 2018 suite aux pluies abondantes. Pas de gros succès d'où une grosse déception. La mairie réagit régulièrement afin de satisfaire les associations qui sont au nombre de 22 et nous regrettons l'absence totale de certaines qui se reconnaitront. Nous sommes toutefois satisfaits de constater une nette diminution des déchets collectés. Nous remercions les participants.

Après l'adhésion à la charte zéro phyto, le nettoyage annuel des fossés, la Municipalité poursuit sa démarche avec l'acquisition d'un véhicule électrique.

PAV et dépôts sauvages : Des plaintes en Gendarmerie ont été déposées. TRES REGRETTABLE lorsque les deux déchetteries géographiquement proches de ST-ROMAIN sont signalées et connues de tous.

ASSOCIATIONS

Deux grosses manifestations ont eu lieu sur le 1er semestre de l'année, le barbecue du basket et la 9ème Romanaise. Ces fêtes ont mobilisées les agents pour le côté logistique.

La commune remercie tous les bénévoles qui s'investissent au sein des associations et qui dynamisent notre village.





5ème adjointe : Marie-Claude Champromis
Permanence : sur rendez-vous

Commerce - Tourisme - Artisanat - Economie locale - Communication - Environnement - Fleurissement

FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Dès le printemps, les agents ont construit une nouvelle serre et semé plusieurs variétés de fleurs qui ont ensuite été plantées dans plusieurs massifs de la commune. Cette démarche, fort appréciable, permet d'optimiser le fleurissement tout en limitant les coûts.



La plantation estivale a été réalisée par la commission fleurissement le 16 mai avec les conseils avisés et la participation de Nicolas et Carole, nos agents.

Les jardinières se sont donc parées de géraniums de couleur rouge, de surfinias violets, de gauras blancs et roses. Sans oublier, les dipladénias qui remportent toujours un vif succès.



Deux arbustes ont été installés sur la bascule et deux autres ont été plantés le long de la boulangerie.

Le vélo situé le long de la CD 39 a également été fleuri.

Le massif de la Mairie a été réaménagé sur les propositions de Nicolas afin d'obtenir une décoration plus actuelle.

Un pressoir a été donné et repeint couleur lie de vin pour être en harmonie avec le thème retenu pour la manifestation des St-Romain de France.





Merci à Daniel MOUSSERIN et à Michel PERICHON pour leur aide précieuse.



Enfin, le liquidambar sectionné lors d'un accident a été remplacé par un pommier à fleurs.

Informations de la mairie



La réfection d'une deuxième cabine à livres a été réalisée par Nicolas. Cette dernière a été placée aux abords de la Mairie.



Notre commune possède donc maintenant trois points de mise à disposition de livres : celui de l'enseigne VIVAL situé aux abords de l'épicerie et deux cabines mises en place par la Municipalité, une à proximité de la Mairie et l'autre près de l'école. Cette dernière est réservée aux lectures pour enfants.



Ces livres sont à votre disposition et vous pouvez les emprunter puis les rapporter ou les échanger par d'autres livres ou les garder sans les remplacer.

Les trois cabines fonctionnent de manière identique et vous pouvez, par exemple, déposer dans le point VIVAL les ouvrages pris dans une des cabines de la Mairie et inversement.

Attention toutefois aux livres que vous déposez dans la cabine réservée aux enfants.

Enfin, nous rappelons que ces "bouquins" sont mis à disposition pour le plaisir de tous et qu'ils ne doivent pas être mis en vente (vide grenier, par exemple). A cet effet, tous les livres déposés par la Mairie ont été marqués.

COMMUNICATION



Les informations émanant de la Mairie vous sont communiquées par différents vecteurs :

- En Mairie.
- Par le biais du journal municipal : Brèves en avril et septembre, P'Tit Curieux en juin et décembre.
- Dans les journaux : article ou bloc note.
- Sur le site internet de la MAIRIE à l'adresse : **www.st-romain-la-motte.fr/**

Nous vous rappelons que le site internet de la Mairie est régulièrement mis à jour et que vous pouvez y trouver des informations sur l'ensemble de vos démarches (urbanisme, état civil, location de salle, tarifs des prestations, arrêté de circulation, infos sur la fibre, programmation culturelle, etc…).

Les Arts Graphiques
créateurs imprimeurs



240, rue des Manufacturiers
ZA "Le Temple"
42640 Saint-Romain-La-Motte
Tél. 04 77 71 62 29
secretariat@lesiag.fr

www.imprimerie-arts-graphiques.fr

TOURISME

La halte remporte toujours un beau succès auprès des pèlerins qui, cette année, se sont également présentés en hiver.



Comme indiqué dans le P'tit Curieux de décembre 2017, quatre circuits ont été balisés pour permettre à chacun de découvrir notre commune selon ses possibilités (3 kms 500, 9 kms, 12 kms ou 14 kms 500).



Le point de départ se situe sur la place de l'église et un espace a été aménagé (plan des circuits, point d'eau, table et bancs) pour accueillir les marcheurs, les pèlerins ou toutes autres personnes désirant faire une halte.



La pancarte qui supporte le plan a été réalisée par Michel BRUN ; le plan des circuits l'a été par Christian GERBEL et Julien BONNEFOY de Roannais agglomération.

La fontaine, à la retraite depuis longtemps, a repris du service grâce à l'intervention des Ets VALLARD et d'Alain BLETTERIE. Elle en a profité pour se refaire une beauté.

ATTENTION : l'eau distribuée par la fontaine n'est pas potable.

S.A.R.L. Ancien Etablissement VALLARD

ATELIER DE MÉCANIQUE
CONFECTION • RÉPARATION
TRANSFORMATION
TOUTE MÉCANIQUE
REDRESSAGE CHASSIS CAMION
SOUDURE
ACIER - FONTE - INOX - ALU
FORGE
PORTAILS AUTOMATISMES TOUS TYPES

8, rue Général Giraud
BP 30162
42303 ROANNE

Tél. 04 77 71 38 18
Fax 04 77 72 93 75

Siret 328 834 460 00029 - Code APE 2562 B

Conformément à la tradition des St-Romain-de-France, la Municipalité a pris en charge le coût et l'organisation des petits déjeuners de la 9ème Romanaise qui s'est déroulée les 30 juin et 1er juillet.





Merci aux élus qui ont assuré le service dans une ambiance fort sympathique, aux élus et aux membres du bureau de l'association des St-Romain de France qui ont fourni des confitures et des gâteaux maison.



Informations de la mairie

Le compte administratif 2017 et le budget prévisionnel 2018 ont été approuvés en Conseil Municipal du 5 avril 2018.

COMPTE ADMINISTRATIF du budget communal : RESULTATS 2017

RAPPEL DES TAUX DE FISCALITE :

. Taxe d'habitation : 8.32
. Foncier bâti : 13.87
. Foncier non bâti : 33.34

FONCTIONNEMENT

Dépenses	789 780 euros
Recettes	870 360 euros
Résultat	80 580 euros

INVESTISSEMENT

Dépenses	523 598 euros
Recettes	255 942 euros
Résultat	- 267 656 euros

Dont :
. Acquisitions et travaux divers :
. Acquisitions foncières : 9 063 euros
. Accessibilité : 4 969 euros
. Voirie : 197 358 euros
. Bâtiments : 135 467 euros
. Eclairage public : 10 477 euros
. Matériel divers : 40 544 euros
. Autres opérations : 48 371 euros (MARPA, PLU, ...)
. Remboursement de la dette : 77 349 euros

Compte tenu des provisions faites les années précédentes (subventions non reçues au 31-12) pour les opérations programmées en 2017, le résultat de clôture s'établit ainsi :

. FONCTIONNEMENT = 122 308.65 euros
. INVESTISSEMENT = 132 965.64 euros

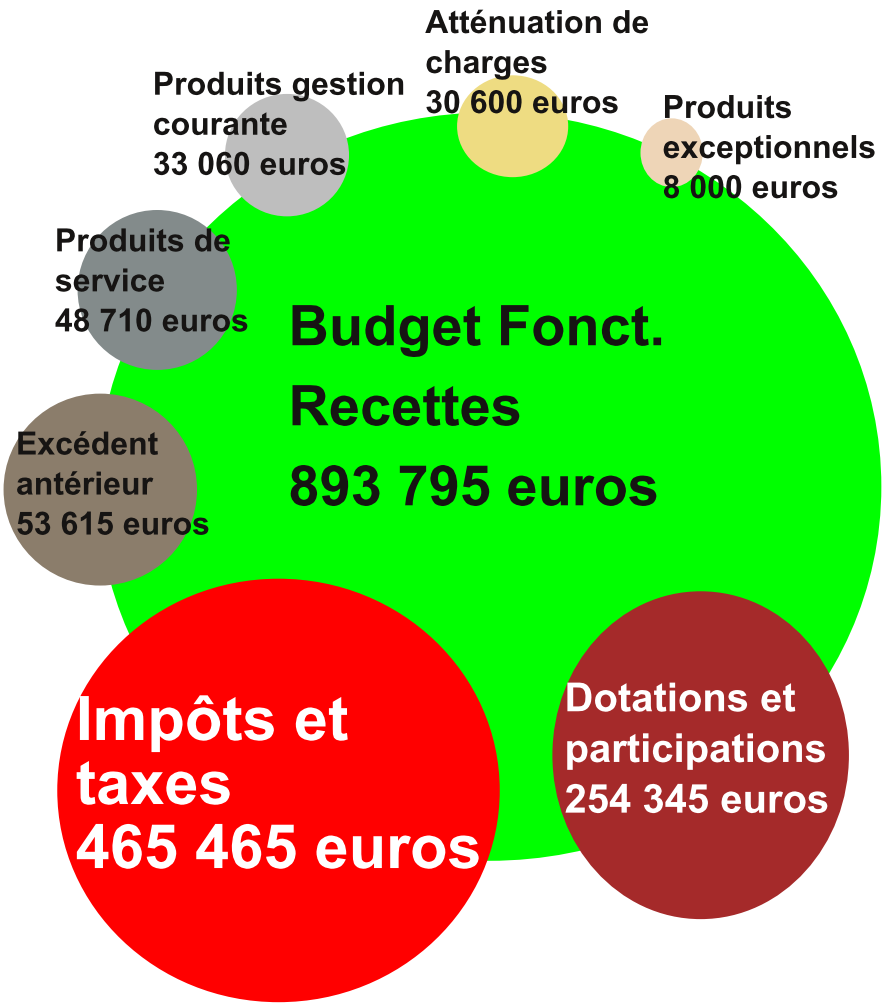
La présentation du budget, identique toutes ces dernières années, permet de comparer facilement les chiffres.

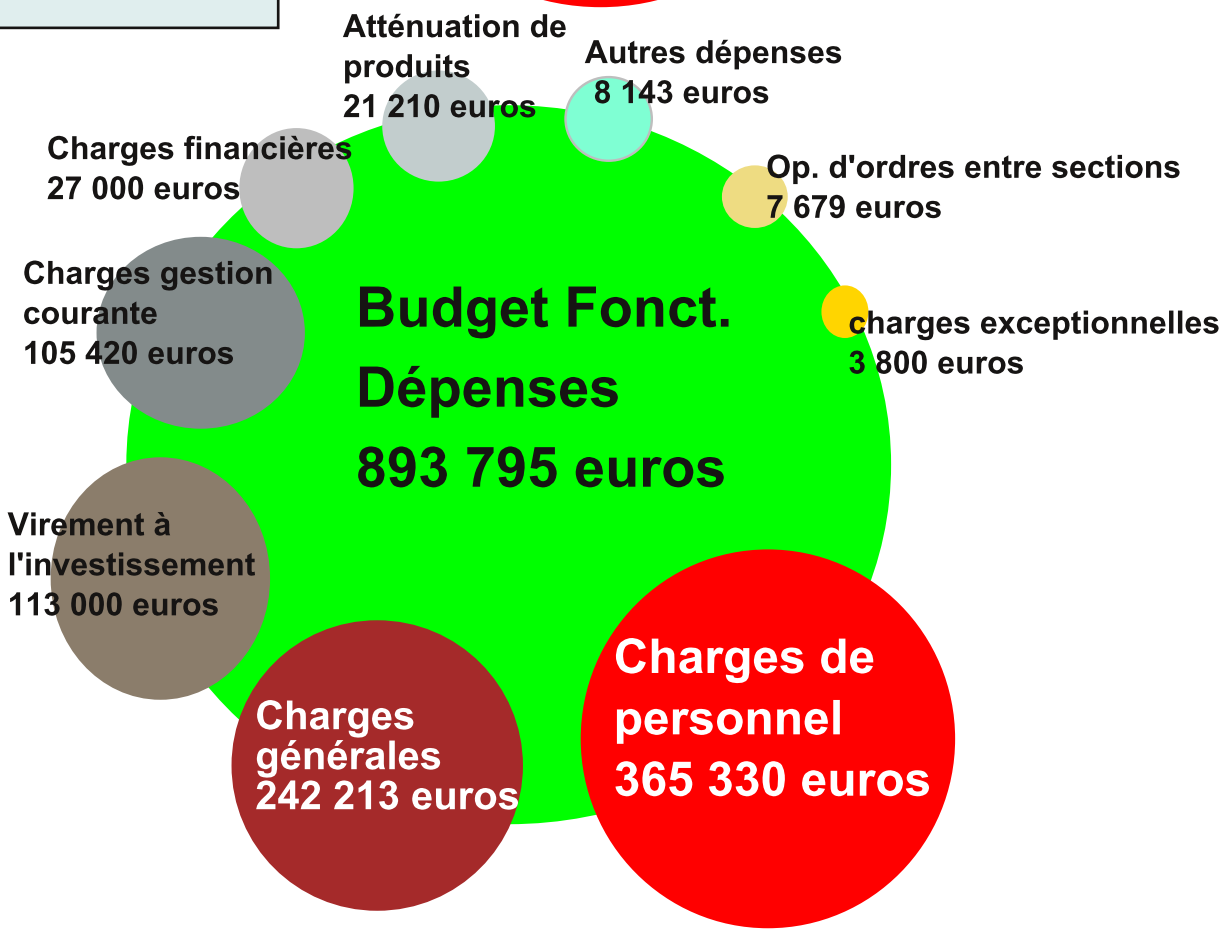
A noter que la dotation de l'Etat diminue chaque année.

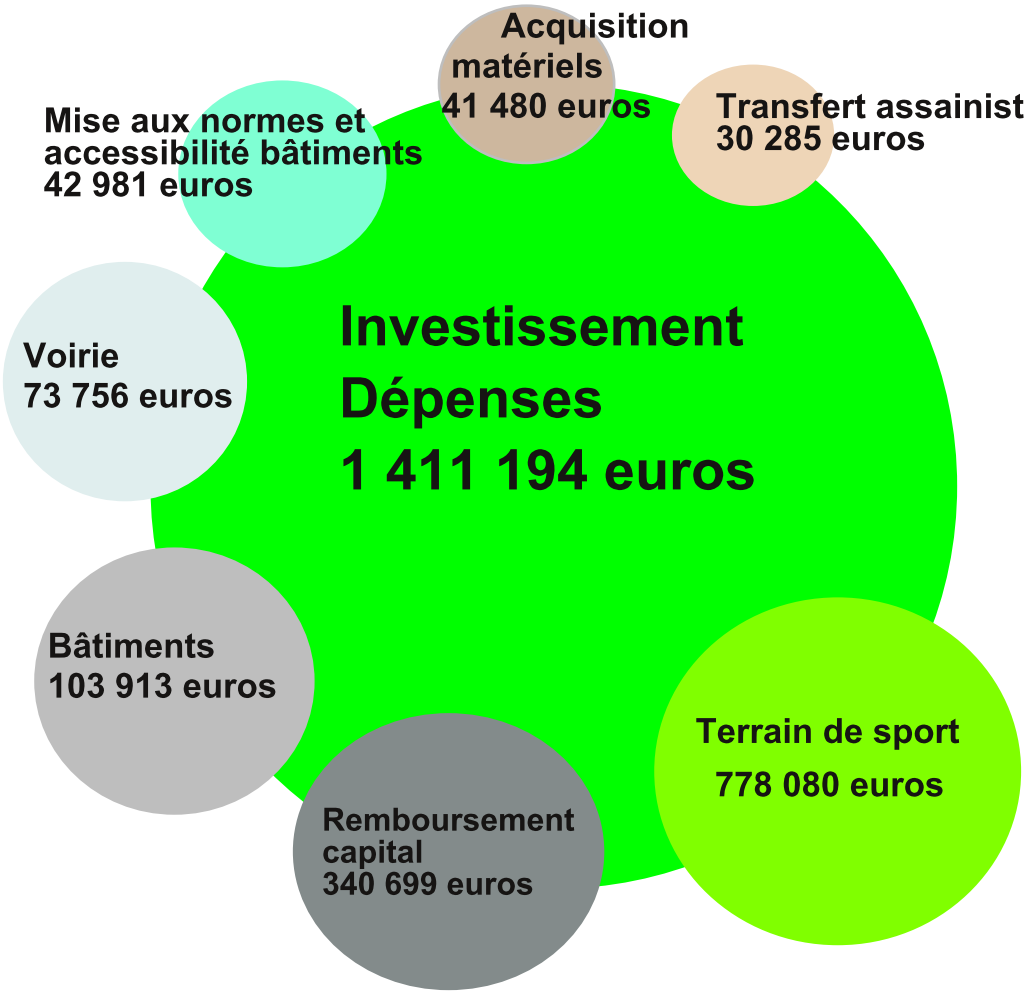
Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F)

174 581 € pour l'année 2014
155 528 € pour l'année 2015
134 579 € pour l'année 2016
124 531 € pour l'année 2017
121 822 € pour l'année 2018

-> soit une baisse de la dotation de 161 864 euros depuis 2014







ATTENTION : il s'agit des coûts totaux des projets qui comprennent les diverses subventions (Etat, Région, Département) et la part de la commune.
Ces montants sont en TTC sachant que la TVA nous est remboursée en année N+2.

Les projets les plus importants pour 2018 sont :

- la création du complexe sportif
- la rénovation de l'éclairage de la salle ERA
- la création du réseau de chaleur

A côté du budget communal, deux autres budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Budget activités commerciales :

12 822 € en fonctionnement et 8 144 € en investissement.

Budget logements communaux :

16 186 € en fonctionnement et 19 482 € en investissement.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

GILBERTE DU MARTRAY

Mr le Maire a rendu hommage à Mme DE SEROUX, décédée en début d'année, et qui avait joué un rôle important avec la Municipalité de l'époque pour l'instauration et la pérennisation de cette cérémonie en l'honneur de Gilberte DU MARTRAY.





A travers cette manifestation, c'est aussi l'occasion de rendre hommage à tous les déportés, notamment les femmes, qui ont vécu une très grande détresse pendant cette période de guerre.

M. VARRENNE a également tenu à remercier toute la famille DE SEROUX, qui sans aucune hésitation, a souhaité que cette cérémonie perdure et à Aymar DE SEROUX qui a fait restaurer le mémorial.



Ce 28 avril, un public fidèle s'était rassemblé. La présence d'élus du Conseil d'enfants permet d'espérer que cette cérémonie soit pérennisée.



8 MAI 1945

Plusieurs élus du Conseil d'enfants s'étaient joints à l'assemblée pour honorer l'armistice mettant fin à la 2ème guerre mondiale. Gageons que cette démarche permettra de poursuivre cette cérémonie du souvenir.

LE CHANT DES PARTISANS



Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines?
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu´on enchaîne?
Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c´est l´alarme.
Ce soir l´ennemi connaîtra le prix du sang et les larmes.

Montez de la mine, descendez des collines, camarades!
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades.

Ohé, les tueurs à la balle ou au couteau, tuez vite!
Ohé, saboteur, attention à ton fardeau : dynamite...



C´est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.
La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère.
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves.
Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève...

Ici chacun sait ce qu´il veut, ce qu´il fait quand il passe.
Ami, si tu tombes un ami sort de l´ombre à ta place.
Demain du sang noir sèchera au grand soleil sur les routes.
Chantez, compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute...



Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaine ?
Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?

Le Chant des partisans ou Chant de la libération est l'hymne de la Résistance française durant l'occupation par l'Allemagne nazie, pendant la Seconde Guerre mondiale.
La musique, initialement composée en 1941 sur un texte russe, est due à la Française Anna Marly, ancienne émigrée russe qui en 1940 avait quitté la France pour Londres. Les paroles originales en français ont ensuite été écrites en 1943 par Joseph Kessel, également d'origine russe, et son neveu Maurice Druon qui venaient tous deux de rejoindre les Forces françaises libres.

FIBRE OPTIQUE

Nous vous rappelons que vous pouvez vous connecter sous **www.thd42.fr/** pour toute interrogation sur la fibre optique. Pour exemple, les informations ci-dessous concernant les pastilles bleues et les fournisseurs d'accès internet proviennent de ce site.

LES PASTILLES SUR LA PLATEFORME DE DEMANDE DE RACCORDEMENT.

siel service public d'énergies, des réseaux et du Très Haut Débit de la Loire

THD42 Réseau fibre optique d'initiative publique

La pastille sur ma maison est bleue, que faire ?



ENVIRON 3 MOIS APRÈS LE DÉBUT DES RACCORDEMENTS SUR VOTRE SECTEUR,

LES PREMIERS FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET (FAI) SONT ARRIVÉS.

LA PASTILLE SUR VOTRE LOGEMENT PASSE DONC EN BLEU.

Si vous n'avez pas déjà fait votre demande de raccordement gratuit au réseau THD42, vous devez le faire en contactant directement le fournisseur d'accès Internet de votre choix.

C'EST VOTRE FOURNISSEUR D'ACCÈS INTERNET QUI FERA LA DEMANDE DE RACCORDEMENT GRATUIT AUPRÈS DU SIEL.

SI VOUS DISPOSEZ DÉJÀ D'UNE PRISE TERMINALE OPTIQUE (PTO) CHEZ VOUS, IL SUFFIT JUSTE DE PRENDRE UN ABONNEMENT AUPRÈS DU FAI DE VOTRE CHOIX. C'EST LUI QUI VOUS FOURNIRA VOTRE BOX INTERNET FIBRE.

Si votre FAI actuel n'est pas encore référencé sur le réseau THD42, vous devez en choisir un autre pour vous abonner et faire votre demande de raccordement.

Le réseau public THD42 est ouvert à tous les fournisseurs d'accès Internet qui le souhaitent. Vous serez libre de changer de FAI, si un jour un nouvel opérateur arrive ou si une offre particulière vous intéresse.

RETROUVEZ LA LISTE DES FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET DÉJÀ PRÉSENTS SUR VOTRE SECTEUR EN VOUS RENDANT SUR LE SITE :

www.thd42exploitation.fr/operateurs-partenaires.html

THD42 EXPLOITATION

Le SIEL a confié la commercialisation du réseau public THD42 à la société «THD42 Exploitation».

04 77 430 855

Prix d'un appel local

THD42 - www.thd42.fr - contact@thd42.fr

Les fournisseurs d'accès Internet présents sur le réseau public THD42

bouygues TELECOM
3106

Coriolis Telecom
09 70 715 555

NordNet
3420

ozone
0 973 01 1000

VIDEOFUTUR à Vous la Fibre
09 70 252 627

K-net Bien plus que de la Fibre !
09 72 350 350

Le réseau THD42, co-financé et construit par le SIEL-Territoire d'énergie est ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet (FAI). La société THD42 exploitation est chargée de sa commercialisation auprès des FAI.

DEclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.



Elle participe à :
- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :
http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
- Mail : **assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr**
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018).

ATTENTION

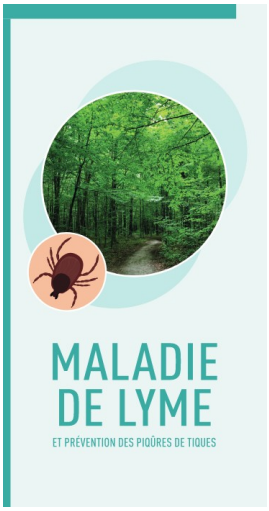
Roannaise de l'eau
SYNDICAT DU CYCLE DE L'EAU

Pour information, des signalements ont été effectués concernant des hommes se faisant passer pour de faux agents du service des eaux pour voler argent et bijoux. Roannaise de l'Eau met en garde ses usagers contre les individus qui se présentent en son nom au domicile des particuliers.
Roannaise de l'Eau rappelle que ses agents sont titulaires d'une carte professionnelle avec photo (qu'ils sont tenus de présenter lors de toute intervention) et se déplacent avec un véhicule de Roannaise de l'Eau.
Ainsi, nous recommandons une grande vigilance vis-à-vis de ces faux employés.
En cas de doute ou pour toute information, contactez-nous au : **04 77 68 54 31.**

MUTUELLE SANTE MUT

Les prochaines permanences auront lieu en Mairie où des dossiers sont disponibles :
le 17 septembre 2018 de 9 h à 12 h
le 21 septembre 2018 de 13 h 30 à 16 h 30

PREVENTION DE LA MALADIE DE LYME



Dans le cadre du Plan national de prévention et de lutte contre la maladie de Lyme et des maladies transmissibles par les tiques, **le ministère chargé de la santé et Santé publique France** mènent une campagne d'information sur la prévention de ces maladies et des piqûres de tiques.

C'est pourquoi, plusieurs outils d'information vous sont proposés sur les moyens de protection pour réduire les risques de transmission de ces agents infectieux.



Deux dépliants sont à votre disposition en Mairie.

Les documents sont également disponibles en ligne sur le site **inpes.santépubliquefrance.fr**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Patrick CHIZELLE prend la suite de M. Bernard PRUNARET en tant que conciliateur de justice chargé de régler les litiges entre personnes privées.

Les permanences auront lieu les lundis matins de 9 h à 12 h à la Mairie de St-Haon-le-Châtel aux dates suivantes :

- Lundi 16 juillet
- Lundi 23 juillet
- Lundi 27 août
- Lundi 3 septembre
- Lundi 17 septembre
- Lundi 24 septembre
- A partir d'octobre : contacter votre Mairie pour connaître le calendrier des permanences.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie de St-Haon-le-Châtel au
04-11-64-40-62.

ATELIER MEMOIRE

La CARSAT propose des ateliers mémoire qui seront précédés par une conférence.



Chaque atelier se compose de 5 séances de 2 heures.

N° Séance	Titre	Thèmes - Description	Techniques abordées
1	Ma mémoire, mes mémoires	Explication, entrainement et conseils sur ses différentes mémoires	
2	Bien percevoir et se concentrer pour bien mémoriser	Découvrir ses entrées sensorielles favorites Savoir comment développer ses capacités attentionnelles	Technique d'évocation visuelle
3	Mémoire et souvenirs personnels	S'appuyer sur ses émotions et sa motivation pour mieux mémoriser Comprendre comment la mémoire évolue avec l'âge	Technique d'imagerie mentale Technique "Visage - nom"
4	Mémoire et langage	Conseils et techniques pour savoir agir "contre le mot sur le bout de la langue" S'exercer à enrichir sa mémoire à tout âge	Technique face au "manque de mot"
5	Mémoire et actions du quotidien	Associer, organiser et planifier les informations pour mieux les mémoriser	Techniques d'association

. Le calendrier prévisionnel



Conférence : jeudi 6 septembre à 14h.
Atelier 1 : jeudi 13 septembre
Atelier 2 : jeudi 20 septembre
Atelier 3 : jeudi 27 septembre
Atelier 4 : jeudi 11 octobre (semaine bleue)
Atelier 5 : jeudi 18 octobre

Les horaires seront 14 h 30 ou 14 h selon le nombre de participants.

Si vous êtes intéressés, vous inscrire auprès de la Mairie.



LOISIRS DANSE ST-ROMAIN



La saison qui s'achève a encore été riche en cours de danse avec des nouveautés dans les apprentissages... qui ont satisfait la quarantaine d'adhérents qui forment la société et qui se retrouvent chaque mercredi entre septembre et juin à la salle municipale entre 20 h et 22 h. Nous rappelons qu'il est possible de s'inscrire tout au long de l'année - tél : 07-77-25-13-14 ou 06-20-76-04-34.

Deux dates importantes ont à nouveau marqué cette saison :

- le 21 février avec la célébration de carnaval et
- le 21 avril avec le traditionnel repas dansant animé par l'orchestre Daniel Torti, servi par le traiteur Mickaël Burnolt, qui a connu toujours le même succès.



La saison s'est terminée le 17 juin avec l'incontournable pique-nique. La reprise des activités, pour une nouvelle année, se fera le 19 septembre.

La composition du bureau reste la suivante :

- Président : J.P. Chantelot - tél : 07 77 25 13 14
- Vice-Présidente : R. Guérin - tél : 06 67 19 27 85
- Trésorière : J. Beauchet - tél : 06 15 57 85 31
- Secrétaire: A. Dubessy - tél : 06 20 76 04 34



85, rue Mulsant
42300 ROANNE
Tél. 04 77 72 24 93
Fax 04 77 72 72 43

MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
Agences Hubert MONARD

SECTION LOCALE ST-ROMAIN-DE-FRANCE



Depuis 6 mois les membres de l'association n'ont pas connu de répit avec un rythme hebdomadaire de réunions qui se finissaient tard dans la nuit.
La répartition des tâches s'est faite entre 5 commissions actives où chaque membre a trouvé sa place :

. **Commission matériel** : inventaire des besoins et réservation des podiums, chapiteaux, sonos, chaises, tables nécessaires, etc…
De bonnes et mauvaises surprises pour cette commission qui a dû s'adapter et trouver du matériel de remplacement.

. **Commission intendance** : publicité des hébergements disponibles dans la région, réservation, contact traiteur, organisation visites touristiques : neurones un peu mises à l'épreuve par la valse des réservations.



. **Commission animation accueil** : contact et réservation orchestre, fanfare, groupes d'animation danse, marché artisanal : ils ont tout trouvé.

. **Commission décoration** : sur le respect du thème blé/vigne, imagination et montage de toutes les décorations extérieures et intérieures et du char. Les membres de cette commission ont laissé éclater tout leur talent et leur imagination pour un résultat surprenant dans l'originalité.
A noter que les enfants du CLSH et les dames du club amitié et gaïeté ont participé à la confection de plus de 1500 fleurs en papier pour la décoration du char.

. **Commission communication** : relations administratives avec les élus, recherche de subventions, mise en forme du livret d'accueil et recherche des parrainages et sponsors, publicité sur journaux livrets d'informations roannaises et chaine radio.



Un compte-rendu et le débat sur les propositions présentées par ces commissions étaient à l'ordre du jour des réunions, l'avis majoritaire étant retenu.

Vu de l'extérieur, cette organisation a paru peut être un peu trop stricte ou carrée pour certains, mais elle était nécessaire pour le respect du déroulement du programme de la manifestation sur 2 journées.

Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont répondu présents, à nos parrains et sponsors aux prêteurs de matériel, au fabuleux travail de l'équipe technique municipale et à Marie-Claude Champromis notre référente Mairie qui s'est impliquée dans cette démarche.

23

Après ce grand week-end, l'association vous donne rendez-vous pour son vide grenier annuel le **dimanche 23 septembre**.

UNION SPORTIVE FILERIN

Cette année, le club est fier d'avoir obtenu le renouvellement de son label qualité Espoir pour son école de Football, label remis par le Président du District de la Loire, M. Thierry Delolme et M. Barsotti, Vice Président du District de la Loire en présence des élus locaux ou de leurs représentants et des membres du bureau de la Délégation du Roannais de Football :
- M. Varrenne Gilbert, Maire de Saint-Romain-la-Motte et M. Bessey Bernard, adjoint
- Mme Charpenet Josiane et M. Boireau Laurent, adjoints à la Mairie de Saint-Germain-Lespinasse
- M. Bailly, adjoint à la Mairie d'Ambierle
- M. Vidry Francis, Président de la Délégation du Roannais
- M. Thévenon Aimé, Commission de discipline du District
- M. Pupier Ludovic, Conseiller départemental de football d'animation du district de la Loire





Ce label qualité Espoir est décerné au club pour les trois prochaines années. Une cérémonie récompensant les clubs labellisés s'est déroulée le samedi 26 mai dans les salons du stade Geoffroy Guichard. Félicitations à Mickaël Viailly et à l'ensemble de nos éducateurs pour leurs investissements personnels.

Les U15 sont champions du Roannais 2ème série poule A, meilleure attaque (66 buts) et meilleure défense (9 buts).

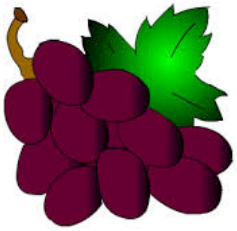
Le club prépare d'ores et déjà la prochaine saison et se réjouit de voir l'avancée des travaux de terrassement du futur complexe sportif de Saint-Romain-la-Motte.

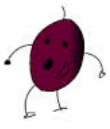
U15 - challenge orange 2017-2018



U13 - tournoi club







Equipe loisirs



Demi finale intersport 2018



MANIFESTATIONS 2018

Samedi 26 mai 2018 : Concours de pétanque à St-Romain-la-Motte
Samedi 9 Juin 2018 : Tournoi de foot à 7 des Loisirs à St-Germain-Lespinasse
Vendredi 15 juin 2018 : Tournoi entreprises de foot à 7 à St-Germain-Lespinasse
Dimanche 17 Juin 2018 : Assemblée Générale à la salle ERA de St-Romain-la-Motte à 10 h
Dimanche 11 Novembre 2018 : Concours de belote à St-Germain-Lespinasse
Samedi 15 Décembre 2018 : Arbre de noël salle municipale de St-Romain-la-Motte
Vendredi 14 Décembre 2018 : Remise des lots + dindes à 17 h au stade de St-Germain-Lespinasse
Mercredi 26 Décembre 2018 : Tournoi Futsal U7-U9 à St-Germain-Lespinasse

Bureau



Composition du Bureau :

Président :	Jean Jacques PERROTON	06-68-64-54-27
Vice-Président :	Gérard CHAVEROCHE	06-86-25-39-82
Secrétaires :	Nathalie DURANTET	06-60-58-95-08
	Catherine PHILIBERT	06-14-90-97-07
	Caroline SERRANO	06-74-19-84-47
Trésorier :	Emilie THUMERELLE	06-12-39-91-19
	Philippe ODIN	06-21-41-13-99

Responsable sportif général : Michaël VIAILLY 06-19-92-59-77
Les dirigeants et les éducateurs du club demeurent à l'écoute des enfants souhaitant pratiquer le football, n'hésitez pas à les contacter.

Pour la prochaine saison, le club recherche une secrétaire plus spécialement impliquée dans l'enregistrement des licences puisque Nathalie cessera ses fonctions dans ce domaine.
Un grand MERCI à Nathalie pour son implication et son dévouement.

SOU DES ECOLES

L'association du Sou des écoles laïques de St-Romain-la-Motte n'a d'autre but que de récolter des fonds afin de soutenir et financer les projets pédagogiques des enseignants.



A cette fin, nous organisons des manifestations et des ventes tout au long de l'année scolaire. Des torchons à vaisselle, imprimés des dessins de tous les élèves, furent la dernière vente réalisée à l'occasion de la Fête des Mères. Cette vente a remporté un beau succès.

Nous tenons à remercier tous les parents, les familles et les Saint-Romanais pour leur soutien.
Cette démarche nous permet de financer plus d'un tiers de la classe découverte en Ardèche des 52 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 (6 500€ sur les 15 000€) qui a eu lieu du 22 au 25 mai.
Les fonds recueillis nous ont également permis de financer, à hauteur de 1 500€, l'achat d'ordinateurs pour remplacer ceux qui ont été volés, la municipalité se chargeant de payer le reste.

Votre soutien et votre engagement nous sont indispensables pour faire vivre notre association.

Un des membres du bureau, sur le départ, sera à remplacer lors de notre prochaine assemblée générale. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons un très bel été.

La Baguette Enchantée
BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Pains de campagne, pains spéciaux
Pâtisserie, Viennoiserie pur beurre
Pièces montées, entremets personnalisées
Le Bourg - 42640 ST ROMAIN LA MOTTE
Tél. 04 77 64 53 29
Du mardi au samedi
de 7 h 00 à 19 h 00 (non-stop)
Le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00
Fermé le lundi

CENTRE DE LOISIRS "L'ILE DES ENFANTS"

Le mercredi 02 mai s'est tenue l'assemblée générale de l'association l'île des enfants qui est responsable de la gestion du Centre de Loisirs de St-Romain-la-Motte.
Cette assemblée est le RDV annuel qui permet de faire le bilan de l'année écoulée en présence de M. le Maire et de Mme Clothilde Robin de Roannais Agglomération.
Cette année encore l'association est en très bonne santé financière et compte des adhérents supplémentaires. La fréquentation du centre est toujours aussi importante et ses services satisfont grandement les usagers venant également des communes alentours.
Un retour sur les différentes activités et services proposés aux enfants et adolescents a pu être partagé avec un auditoire toujours aussi pauvre d'adhérents.
Cette assemblée générale a eu un parfum particulier tout de même car le bureau a annoncé sa décision de démission après 4 années au service de la structure. Cette démission sera effective le 14 septembre.
Ce fut l'occasion de revenir sur toutes les actions menées pendant ces 4 années.
Aujourd'hui il est urgent de retrouver des personnes volontaires pour prendre la suite de l'association afin de permettre à la structure du CLSH de continuer de proposer ses services et que perdure le centre de loisirs de St-Romain.

Sans association il n'y aura plus de centre de loisirs !
Alors l'association vous attend



BASKET-BALL

Une nouvelle saison se termine pour le club avec un bilan positif en ce qui concerne les manifestations et mitigé d'un point de vue sportif.

En effet, cette année le club lançait son premier tournoi 3x3 qui a été une réussite au niveau de la convivialité et de la participation de nos amis basketteurs. Plusieurs générations et niveaux de joueurs se sont affrontés tout au long de la journée dans un esprit sportif et très fair-play. Une deuxième édition devrait suivre la saison prochaine.



Le 02 juin dernier se déroulait notre 9ème barbecue géant. Les habitués étaient au rendez-vous pour une journée ensoleillée et une belle réussite. Il faut dire un grand merci aux personnes qui s'investissent tout le week-end sur cette manifestation de grande ampleur. Le 10ème rendez-vous de la saison prochaine vous réservera certainement quelques surprises…

D'un point de vue sportif, les bonnes nouvelles de la saison sont la qualification de notre équipe masculine U20 pour la finale de la coupe de la Loire le 17 juin à St Etienne et celle de l'équipe 2 sénior masculine qui se retrouve en finale du championnat de la Loire DM4 le 24 juin à Roanne. Félicitations à ces deux équipes pour leur brillante saison.





Un peu de regret pour l'équipe 1 sénior féminine qui est rétrogradée en pré-régionale malgré une saison honorable en région. Les autres équipes séniors masculines se maintiennent dans leurs divisions respectives non sans peine pour certaines.

Chez les jeunes, des résultats d'ensemble prometteurs puisque la plupart de nos équipes finissent dans les trois premiers de leur championnat : U13F 2ème, U13M 3ème, U15F 2ème, U15M 6ème, U17F 5ème et U20M 2ème. En ce qui concerne le mini-basket, nos équipes U9 et U11 ont livré d'excellents matchs avec notamment le sans faute de nos U9M.

Pour la saison écoulée le club comptait 177 licenciés et un bureau composé de 14 personnes que l'on remercie pour leur investissement. Si des personnes veulent le rejoindre, elles seront les bienvenues, il vous suffit de contacter un membre du bureau.

De plus, nous remercions les 6 arbitres qui œuvrent pour l'ASSR basket. Nous félicitons Océane Sautet et Florence Gourdon qui seront officiellement arbitres la saison prochaine après leur réussite à la formation de cette année.

Enfin, le développement du numérique touche aussi le basket. En effet l'arrivée de l'e-marque (feuille de marque numérique) nous pousse à nous adapter et à former les licenciés. Ce rôle a été endossé de manière remarquable par Bernard Sautet qui a initié un grand nombre de personnes cette saison à l'utilisation de cet outil informatique.

La saison prochaine, les effectifs devraient augmenter mais il faut trouver des encadrants pour nos équipes. Si vous êtes intéressés par le coaching, que vous soyez expérimentés ou débutants, nous pouvons vous accompagner dans cette expérience alors n'hésitez pas à nous contacter.



L'ASSR basket vous souhaite de passer de bonnes vacances et on se retrouve la saison prochaine.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant le club sur notre site :



http://club.quomodo.com/as_saint_romain_la_motte_basket

CLUB DES JEUNES

Le Club des Jeunes de St-Romain-la-Motte ainsi que ses 45 participants ont été enchantés par le week-end ski organisé en Mars dernier dans la station de St-Sorlin d'Arves. Le séjour s'est parfaitement bien déroulé, la neige et la bonne ambiance étaient au rendez-vous.

A l'occasion de la Coupe du Monde, le club a retransmis tous les matchs des Bleus dans leur local ouvert à tous. C'était également l'occasion aux jeunes St-Romanais de découvrir les membres du club et de l'intégrer.

N'hésitez pas à venir entre amis, le club recrute!

Seul le premier match a été retransmis par les classes en 8.



Enfin, nous vous rappelons que nous louons de la vaisselle pour tous vos événements. Vous pouvez contacter **Maxime Picard au 06.86.86.77.87**

PETANQUE ST-ROMAIN-LA-MOTTE

Le week-end du 21-22 avril, sur les jeux super sélectifs du site Fontalon de Roanne, se déroulaient les Championnats de la Loire triplettes Masculins et Féminins toutes catégories.
Trois de nos licenciées ont porté hautement les couleurs de St-Romain-la-Motte pour se hisser dans le dernier carré des prétendantes au titre départemental, avec à la clé, une qualification aux championnat de France pour l'équipe victorieuse !!.
Malheureusement, après une demi-finale indécise jusqu'au bout, elles s'inclinent sur le score de 10 à 13 et manquent donc l'avant dernière marche.....
Cette superbe performance leur ouvre néanmoins les portes des championnats de ligue qui se sont déroulés à Bourg Saint Maurice du 18 au 21 mai 2018, pour les dernières places qualificatives aux championnats de France 2018....
Félicitations donc de la part de tout le club à ECHALLIER Myriam, CARACCI Elodie et VIEILLY Frédérique, pour cette très belle performance, et bonne chance pour la suite !!!!





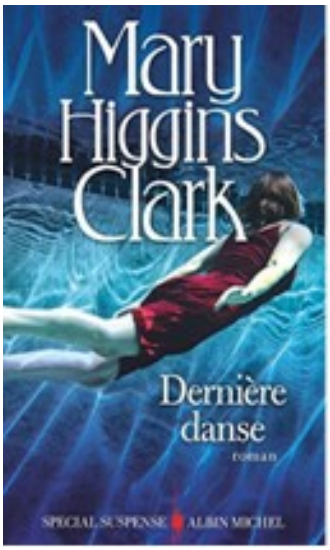




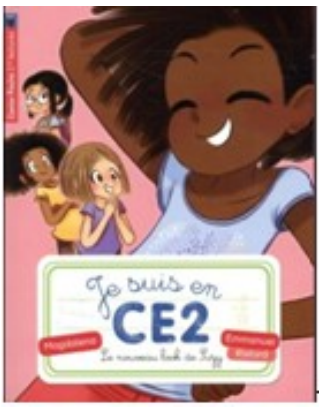


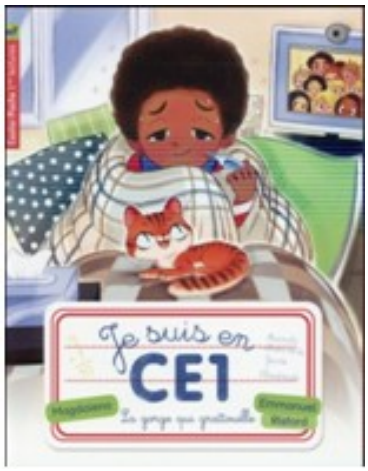
LES NOUVEAUX LIVRES

EN RAYON DANS VOTRE MEDIATHEQUE

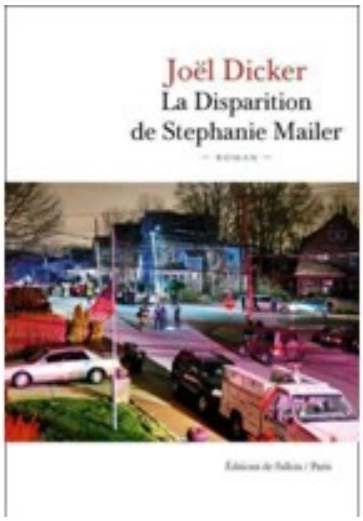








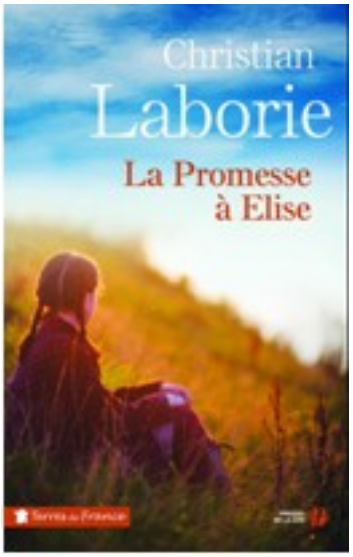


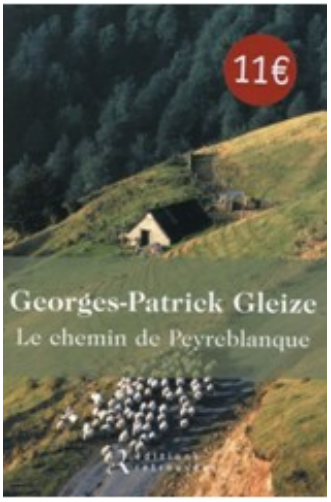


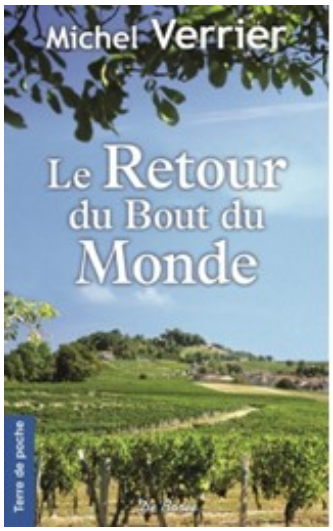




Page culturelle

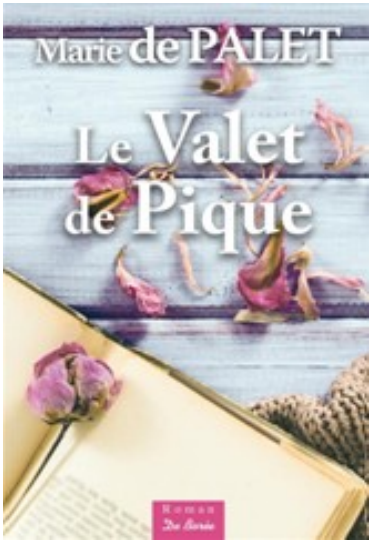












Si le livre n'est pas en rayon, n' hésitez pas à le demander

SONDAGE :

Nous effectuons un sondage concernant les revues que vous souhaiteriez voir à la Médiathèque. Si vous êtes intéressés, veuillez remplir le questionnaire ci-joint et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou de la médiathèque avant le 30 septembre 2018.

LA 9EME ROMANAISE

La 9ème Romanaise s'est déroulée sous l'oeil attendri des 2 mascottes, présentes durant toute la manifestation. Qu'en ont-elles pensé ?



Quelle belle décoration







Oui et quel travail de préparation!



Qui sont toutes ces personnes ?



Une partie des officiels

Il faut bien ouvrir les festivités !





Loisirs



Tu connais ces danses ?



Ben oui ! c'est de la country, du rock et du madison !
Sans oublier les enfants de l'école qui nous ont ravis et les très gracieuses démonstrations de twirling bâton.









Tu vois, même le match, tu ne l'auras pas raté

Et là ?





C'est la soirée de gala !











Il y a même eu un défilé ?







Oui, mais c'était le dimanche ! Et quelle chaleur













Ca ne l'empêche pas de cracher le feu

C'est le bouquet final avec l'envol des ballons sous les regards de tous nos amis St-Romanais.

Merci à

St-Romain-de-Lerps
St-Romain-de-Colbosc
St-Romain-en-Gier
St-Romain-en-Viennois
St-Romain-la-Virvée
St-Romain-en-Jarez
St-Romain-le-Puy
Dangé-St-Romain

Sans oublier nos voisins
St-Romain-d'Urfé





As-tu su que le ballon de la petite Gaïa a été retrouvé à Venise ?

Oui et elle n'est pas peu fière du chemin parcouru par son petit ballon jaune.

Tu vois, les St-Romain de France sont sortis de l'hexagone !!!

J'ai bien aimé et toi ?

Moi aussi, à quand la prochaine?

En 2019, et c'est St-Romain-le-Puy qui nous reçoit.

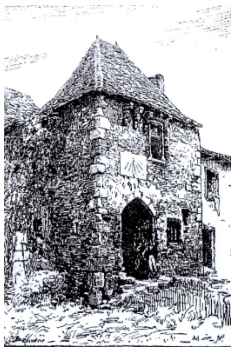
SERGE COPPERE

Serge, par ton témoignage que nous nous efforcerons de faire vivre, tu es encore ici !
Depuis décembre 1988, Serge COPPERE fût embauché au SIVOM devenu plus tard Communauté de Communes de la Côte Roannaise. C'est avec une grande force intérieure qu'il aura assumé jusqu'en 2004 son rôle d'animateur pour l'aménagement et la promotion touristique d'un territoire qu'il aimait tant. Comme le dit si bien la chanson : la liberté c'est le chemin ! .....Et la vraie liberté, c'est d'ouvrir le chemin qui conduit vers le cap de l'Humanité ! Serge l'avait bien compris...et c'est ce qui explique son investissement passionné pour faire vivre les chemins de la Côte Roannaise et des Monts de la Madeleine ... leur entretien et balisage, la réalisation des topoguides avec son art de faire vivre humainement chaque lieu par les anecdotes historiques qu'il avait plaisir à retrouver, son respect de la faune et de la flore....et la joie de donner du plaisir aux randonneurs ! Et cette implication exemplaire aura essaimé et conforté l'intérêt que l'on doit porter à nos chemins de randonnée à l'échelle de notre département.



Comme il aimait à le dire, si la Côte Roannaise et les Monts de la Madeleine avec leurs 250 Kms de sentiers étaient « son grand jouet », c'est qu'il savait que son implication sur le terrain s'emboîtait dans une démarche beaucoup plus large ! Faire en sorte que les habitants se réapproprient, partagent et enrichissent le patrimoine naturel, historique et culturel était pour lui un devoir. On se souvient de son ardeur à ce que les Monts de la Madeleine puissent être reconnus Parc Naturel Régional ! Son attachement au petit bonhomme humanoïde de Saint Vincent qui identifiait tous les sentiers disait son espérance pour que les habitants d'un espace devenu territoire, puissent se rassembler autour de valeurs communes, construites par l'homme et transmises entre les générations. Ces grandes randonnées qu'il a su réaliser par la suite, du Mont Blanc au Kilimandjaro reflètent cette espérance Humaniste qu'il portait en lui. Et si, avec Jean Yves LOUDE, nous avons imaginé cette aventure qu'aura été « le Voyage avec mes ânes en Côte Roannaise », Serge y est pour beaucoup...Et c'est avec une grande joie qu'il aura repris du service à cette occasion, pour accompagner en certaines étapes cette belle caravane chargée d' humanisme !
Et c'est là qu'il puisait la force de cette bonne humeur permanente, que Jean MATHIEU, notre historien local avec qui il collaborait pour retrouver les vestiges de la Chapelle Sainte MADELEINE, aura si bien résumé :
Serge joyeux, Serge qui faisait circuler la joie autour de lui
Le besoin de comprendre le passé avec le désir de préparer l'Avenir
Tes éclats de rire
C'était aussi ta façon unique d'aimer les autres, le monde, Nos paysages, la vie
Tu es présent, Serge Joyeux... comment te dire Merci ?
Merci Serge pour ton implication qui nous a beaucoup apporté, à nous qui étions « tes gamins » comme tu aimais nous appeler...Tu es parti bien Loin ce 23 mars, mais par ton témoignage que nous nous efforcerons de faire vivre, tu es encore ici !
Au nom de tous « tes gamins » qui ont eu la chance de te connaître et d'œuvrer avec toi....
Jean Julien BARTHELEMY

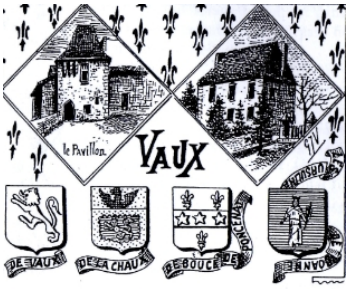
CHATEAU DE VAUX



Sur le plateau de St-Romain se trouve le château de Vaux. Il faisait partie, au 12ème siècle, du vaste domaine féodal de la maison de Roanne.

Il se situe à la sortie de la commune, sur la route de Renaison.

Le hameau de Vaux, presque désert est cependant un des plus anciens lieux habités du territoire de St-Romain puisqu'on y a découvert des fragments de poteries gauloises. Quant aux grands étangs de Vaux et aux ruines de Montplaisir, il n'en reste plus traces.



Un grand nombre de propriétaires se sont succédés dont les Ursulines qui ont acquis le domaine au 17ème siècle.

Le château, ses dépendances et un domaine furent alors acquis par un groupe de personnages qui s'était constitué pour spéculer sur les biens nationaux. Il avait à sa tête un avocat roannais, qui, plus tard, fut réduit à une liquidation judiciaire ; ce qui vérifie une fois de plus la justesse du vieil adage de nos pères : "bien mal acquis ne fait pas profit".

Il a été racheté par un habitant du pays, qui, au vu des charges lourdes fut contraint assez rapidement de le laisser à l'abandon.


395. — CHATEAU DE VAUX
Dessin de Méley, d'après une photographie de F. Tisillier.

Les intempéries ont alors eu raison de la toiture, plafonds, boiseries et peintures.

Dans la seconde moitié du siècle dernier, des gens cultivés et avertis s'en émurent et achetèrent un remarquable plafond à caisson en menuiserie de chêne mouluré qui orne actuellement un des salons du château de Ressins.

Quelques temps après ce fut le tour d'une cheminée en pierre sculptée timbrée de l'écusson de Sarron : d'argent aux griffons de gueule. Cette dernière se trouve aujourd'hui dans une résidence de la commune d'Ouches.

Bien que transférées ailleurs ces œuvres d'art évoquent plus fidèlement la splendeur du château de Vaux que les vestiges qu'on y voit encore : une cheminée en pierre sculptée et quelques débris de pierres calcaires. Deux belles cariatides artistement travaillées qui jadis faisaient l'ornement de la cour d'honneur ont disparues.

Vaux est toujours une propriété privée.

Ces récits sont des relevés de bulletins paroissiaux de St-Romain-la-Motte datant des années 20 et de divers autres documents.

Électricité Générale
Neuf / Rénovation
Mise aux normes / Dépannage
Pierre-Yves CANEVET
195 chemin des crouses
42640 St Romain la Motte
06 77 23 19 03
pycanevet@yahoo.fr
N° Siret : 79467522300018

Réponse au jeu (p'tit curieux décembre 2017)

1 - Mably
2 - Noailly
3 - St-Haon-le-Vieux
4 - Riorges
5 - Renaison
6 - St-Germain-lespinasse
7 - Pouilly-les-Nonains
8 - St-Léger-sur-Roanne

Sauriez-vous retrouver les lotissements de SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE ?

1er lotissement :

Mon premier est entre la nuque et le postérieur
Les voiles d'un bateau sont accrochées à mon deuxième
Mon tout se situe près d'un cuvage

2ème lotissement :

Mon premier est de crayon ou d'humour
Lorsqu'il est public, mon deuxième accueille les amoureux qui s'bécottent
Mon troisième divise les nombres pairs
Mon tout s'appelle aussi lotissement communal

3ème lotissement :

Mon premier est un animal ou un prêtre tibétain
Mon deuxième est la première note de la gamme
On fait mon troisième quand on emmêle une ficelle
Mon tout se trouve face à la mairie

4ème lotissement :

Mon premier est un article défini masculin singulier
Mon deuxième signifie "fermé"
Pour coudre, mon troisième protège
On demande souvent à Ben-Hur d'arrêter mon quatrième
Mon cinquième c'est le cri de la vache
Mon tout a pour voisin un transporteur

5ème lotissement :

Mon premier est un article défini féminin singulier
Les oiseaux pondent leurs oeufs dans mon deuxième
On ne fait pas d'omelette sans mon troisième
Comme on fait son quatrième, on se couche !
Mon cinquième est une négation
Mon tout est parallèle à la route de la croix rempart

Page jeux

6ème lotissement :

Les femmes et les avocats portent mon premier
On respire mon deuxième
Mon tout est au lieu dit Voude

7ème lotissement :

Mon premier est le contraire de brillant, pour une couleur
Mes deuxièmes servent à voir
Mon tout comporte trois maisons

8ème lotissement :

Mon premier est une maladie contagieuse de la peau dû à un acarien
Mon troisième a cinq doigts
Mon tout longe la route de Pouilly les Nonains

9ème lotissement :

Mon premier est un article défini masculin singulier
On puise de l'eau au fond de mon deuxième
Mon troisième gigote dans la terre
Mon tout n'est pas très loin du cimetière

10ème lotissement :

Lorsqu'une guêpe vous pique elle laisse mon premier sur vous
Mon deuxième est un plaisir pour les papilles
Mon tout est en face du lotissement des acacias

11ème lotissement :

Mon premier est une conjugaison du verbe "avoir", ou une préposition
Mon deuxième est un cimetière pour voitures
Les cow-boys de western crient mon troisième aux chevaux pour les faire galoper
Mon tout rejoint la route de Renaison

12ème lotissement :

Mon premier est un article défini masculin singulier
Mon deuxième trouble le pastis
On jette mon troisième en espérant la chance !
On fait du bois de chauffage de mon quatrième
C'est aux Baraques que vous trouvez mon tout

Et rapprocher les photos des charades correspondantes ?




A

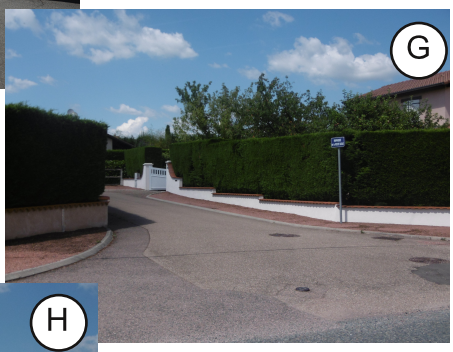

B


C


D


E


F


G


H


I


J


K


L

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET 2018

Samedi 21 - dimanche 22	Fête patronale	Comité des fêtes
Vendredi 27	Concours pétanque	Mill'Ados
Samedi 28	Concours triplettes mixtes	Pétanque St-Romain

AOUT 2018

/

SEPTEMBRE 2018

Samedi 8	Fête des classes	Classe en 8
Samedi 15	But d'honneur	Pétanque St-Romain
Dimanche 23	Vide grenier	St-Romain-de-France

OCTOBRE 2018

Vendredi 5	Concours de belote	Amitié et gaïeté
Samedi 13	Loto	Pétanque St-Romain
Samedi 27	Soirée dansante	US Filerin

NOVEMBRE 2018

Samedi 17	Repas	PG - CATM
Samedi 24	Loto	Sou des écoles

DECEMBRE 2018

Dimanche 2	Repas des aînés	CCAS
Vendredi 14	Concours de belote	CCAS
Samedi 15	Arbre de Noël	US Filerin
Samedi 22	Arbre de Noël	ASSR Basket

Imprimé par nos soins

